

# O D E.

H. J. v. 35.

(23.)

# A U R O Y.

Par M. PERRAULT de l'Académie Françoise.



A P A R I S,

Chez la Veuve de JEAN BAPTISTE COIGNARD Imprimeur du Roy,  
Et JEAN BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur ordinaire  
du Roy & de l'Académie Françoise, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

M D C L X X X X I I I.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE.

ЕДО  
УОЛУА

Митрополитъ Калугорскій Тихонъ Патріархъ



А ТАКІС

Слово въ Академії въ Году на 1790 годъ  
въ Дніпра въ Гавані въ Оренбургѣ  
въ Казанії въ Бахчисараї въ Баку  
въ Тифлисѣ въ Ереванѣ въ Тифлії

MDCCCLXIIII

Часть 2-я за 1790 годъ

N me trouvera peut-être bien hardi de faire imprimer une Ode qui ne ressemble point à l'Ode *Pindarique* qu'on vient de donner au Public, comme l'unique modèle de cette sorte de Poësie; mais j'ay cru que ce manque de conformité ne devoit pas m'empêcher de la faire paroistre , puisque l'Ode Pindarique ne ressemble pas aux Odes de Pindare. Le principal caractère de ce Poëte Grec c'est de s'emporter souvent hors de son sujet ; son prétendu Imitateur suit le sien pas à pas sans le quitter , contre le precepte qu'il en a donné dans son art Poëtique. \* Pindare est toujours élégant & soustenu ; l'Autheur de l'Ode Pindarique s'est servi en plusieurs endroits d'expressions triviales & populaires , qui ont sauté aux yeux de tout le monde. Pindare ne goguenarde point dans ses Odes , le Reformateur ne fait autre chose dans la sienne , & croit le faire agreablement , comme quand il dit : *A couvert d'une riviere , venez vous pouvez tout voir.* Considerez , &c. ou quand il dit : *Et desormais gracieux ; porter les*

D\*\*\*. Art. Poët,  
chant second.

A ij

*humbles nouvelles.* L'ancien Pindare ne mesle point de traits satyriques dans ses Odes , & le Pindare moderne finit la sienne par un trait de satyre contre *l'Autheur du S. Paulin.* Cet Autheur doit estre bien glorieux qu'un si grand Poëte quitte les louanges du Roy pour parler de luy. Il est vray que c'est pour se louer soy - mesme , mais pourquoi n'observe - t'il pas le precepte qu'il donne dans la premiere de ses satyres , & de quoys s'avise . t'il de mesler ses louanges à celles d'un Heros ?

Il est donc vray quel l'Ode prétendue Pindarique n'est point composée à la maniere de Pindare, mais à la maniere de Monsieur D\*\*\*. C'est le même style de ses autres ouvrages , & toute la difference qu'on y peut remarquer , c'est que dans celuy - cy il a tasché de faire mieux qu'il ne pouvoit. L'Ode qu'on va voir est à la maniere de l'Autheur du S. Paulin , qui ne prétend nullement donner des leçons aux autres , ni avoir trouvé *des sources* qui leur soient inconnuës. Pour peu qu'elle ait le bonheur de plaire , il sera content , & ne s'opposera jamais à l'approbation dont le Public vou-

dra honnorer les ouvrages qui l'auront méritée.

Il sembleroit à propos de dire icy quelque chose de l'avis au Lecteur qui precede l'Ode Pindarique ; mais cet avis est si estrange , qu'il merite une response à part , ou point du tout.

Le Satyrique. noye'

Les muses L'autre jour dans le sacre' vallon  
consunjiere Apollon  
de rendre la paix au Parnasse .

vn faulx imitateur de Pindare , et d'Horace  
par ce qu'en medisant il s'est fait quelque nom  
(luy disou Pollymnie) est si remply d'audace ,  
qu'il ne peu plus chés nous souffrir de Compagnon  
sur nos meilleurs amis à tout momene il tire

Les traits piquans de sa Satyre  
sacé qu'ils le meritent , où non .

naguerrerex encor sans respect du Monarque  
il a donne', tunc il devient mordant  
en finissant un Ode, où son fiel se remarque  
à son confrere vn coup de Dem  
hiè bien die Phœbus en grandant ,  
puis qu'avec lui l'on ne pour vivre ,  
il faut que je vous en délivre

et le jette malgré la Sainte voreste  
avec son ode au couff dans les flots du Permette  
ne craignes pas qu'il revienne sur l'eau

La chose fut exécutée  
ainsy <sup>que</sup> tant l'avoie projetée

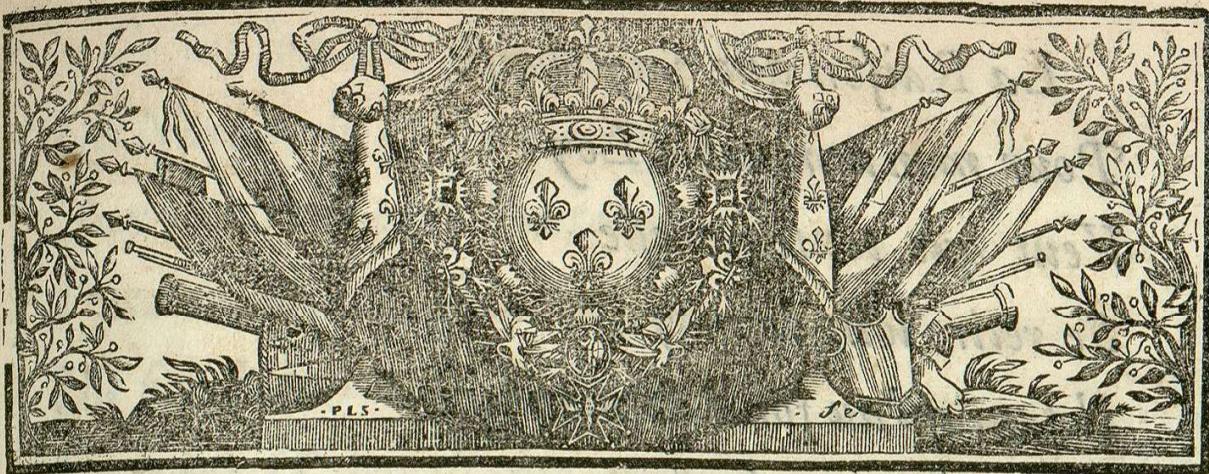
Des Nymphes d'Helicon le sage conducteur.

Le patient se débaue, se tourmente  
mais l'ode grossière, et pesante  
fait couler à fonds son antheur

Sur le destin du Satyrigne

les muses firent ce Cantique  
et le chantèrent de bon cœur

Ô médisant, maudite Engeance  
le ciel ne t'a pas foudroyé  
mais tel, où tant s'accomplia la vengeance  
tu méchta une telle



# O D E. A U R O Y.

**J**e veux aux Races futures  
 Par les accens de ma voix  
 Transmettre les Avantures  
 Du plus grand de tous les Roys.  
 Pour accomplir ma promesse  
 Je ne veux point d'une yvresse  
 Qui m'agite de ses feux ,  
 Ny que ma Muse s'égare  
 En suivant le vieux Pindare  
 Dans ses écarts tenelbreux.

La Raison que j'ay choisie  
 Pour mon immuable Loy  
 Veut que toute frenesie  
 Se retire loin de moy ;  
 Il faut qu'au fond de mon ame  
 D'une lumineuse flamme  
 Regne la serenite ,  
 Pour voir d'un œil clair & sage ,  
 Des Vertus qu'elle envisage  
 L'immense sublimité .

Les branches tousjours nouvelles  
Qui preservent du Tombeau ,  
 Et les palmes les plus belles  
 Ombragerent son Berceau ;  
 Deuz l'aurore de sa vie ,  
 De son belliqueux Genie  
 Brilla la male vigueur ,  
 Dans ses Guerriers il s'imprime ,  
 Et par leurs bras qu'il anime  
 Par tout il se rend Vainqueur .

Ce fut luy qui dans les plaine.  
 De Norlingue & de Rocroy,  
 Aux ames les plus hautaines  
 Porta le mortel effroy ;  
 Du fier Heros \* de sa Race  
 La jeune & bouillante audace  
 En ressentit la chaleur,  
 Et sa force accoustumée  
 S'en reconnut enflammée  
 Par une double valeur.

\* Feu M. le Prince alors Duc d'Angoumois

Que fut-ce donc quand luy-méisme  
 Il alla de toutes parts  
 Le front ceint du Diadème  
 Arborer ses estendars ?  
 Les Forts qui gardent la Flandre  
 Trop foibles pour la deffendre,  
 Tomberent sous ses exploits ;  
 Et par les coups de sa foudre  
 On le vit réduire en poudre  
 Quatre villes à la fois.

L'orgueilleux Rhein qu'intimide  
 Cette moisson de Lauriers,  
 En vain par son cours rapide  
 Veut arrêter nos Guerriers;  
 Du plus vaillant Roy du monde  
 L'œil, qui les soutient sur l'Onde  
 Leur rend le passage aisé  
 Malgré les flots qui bouillonnent  
 Et malgré les feux qui tonnent  
 Sur le rivage opposé.

Tous les rayons de la Gloire  
 Couronneront ses hauts faits,  
 Et du Char de la Victoire  
 Il imposera la paix ,  
 Par tout des vives allarmes  
 Et des menaçantes armes  
 Regnoit le bruit furieux ;  
 A sa voix , toute la Terre  
 De son sein bannit la Guerre,  
 Et se tut devant ses yeux.

La sage magnificence  
 De ses pompeux bastimens ,  
 Laissera de sa Puissance  
 Cent glorieux monumens ;  
 Sous ces regards favorables  
 Par leurs travaux admirables  
 Refleuriront les beaux Arts ;  
 Jamais leur divine adresse  
 N'atant embelli la Grece  
 Ny le siecle des Cesars.

Les nations où l'Aurore  
 Voit ses Thresors ramassez ,  
 Celles du Rivage More ,  
 Celles des Climats glacez ,  
 Sur la loüange imparfaite  
 Que l'immortelle Trompette  
 En fait voler en tous lieux ,  
 Accourrent luy rendre hommage ,  
 Et de son auguste image  
 Remplir leur cœur & leurs yeux .

Une si vive lumiere  
 Dont l'éclat nous fut si doux ,  
 Blessa la foible paupiere  
 De cent Monarques jaloux ;  
 Mais plus leur Ligue s'attache  
 A noircir de quelque tache  
 La gloire dont il jouïit ,  
 Plus cette gloire brillante ,  
 Par leur deffaite s'augmente ,  
 Les frappe & les éblouïit .

Tel contre un Torrent rapide  
 Ecumeux & bruisant ,  
 D'une digue qui le bride  
 Le rempart est impuissant ;  
 Plus long-temps est arrestée  
 Sa course precipitée  
 Par ce frein audacieux ,  
 Plus il rompt , plus il disperse  
 L'obstacle qui le traverse ,  
 Plus ses flots sont furieux .

*En vain ma Lyre s'apreste  
 A chanter sur de hauts tons  
 LOUIS faisant la conquête  
 Ou de Namur ou de Mons ;  
 Lorsque ces affreuses Roches  
 Flechirent sous les approches  
 Du bras qui les fit trembler,  
 Doctes Filles de Memoire  
 Son amour pour vostre gloire  
 Vous dispensa d'en parler.*

*Mais, de Victoires brillantes  
 Quel essaim remplit les airs ?  
 Elles viennent triomphantes  
 De mille climats divers,  
 L'une sur l'Onde salée  
 A vu sa gloire comblée  
 Par cent valeureux efforts,  
 Et de deux Flottes captives  
 Vient étaller sur nos Rives  
 Les innombrables Thresors.*

Cette Autre aux ailes dorées  
 Chante avec quelle vigueur,  
 S'emparant de cent Contrées,  
 Marche le jeune \* Vainqueur:  
 Quelque part qu'il se présente  
 Son bras sème l'épouvante,  
 Foudroye & donne la loy;  
 L'Aigle même dans son aire  
 Devant un tel Adversaire  
 Se cache & tremble d'effroy.

Celle-cy vient de la Meuse  
 Et fait retentir sa voix  
 De la défaite fameuse  
 Du fier Tyran des Anglois;  
 De ses Trouppes éperduës,  
 Dans les vallons répanduës  
 Elle dépeint la terreur;  
 Et de leur sang, dont sont pleines  
 Les Rivieres & les Plaines,  
 Elle-même a de l'horreur.

\* Monseigneur.

LOUIS qui pourra donc croire  
 Qu'après tant d'heureux combats  
 Pour toy, toute cette gloire  
 A souvent manqué d'appas ;  
 Où, quand tu vois l'Abondance  
 En regner moins dans la France ,  
 Tu cesses d'en estre épris ;  
 Sa splendeur devroit te plaire ,  
 Mais ton tendre cœur de Pere  
 Ne peut l'aimer à ce prix.

Aux vœux ardens de la Terre  
 Si le Ciel donne la Paix ,  
 Tributs qu'enfanta la Guerre  
 Vous perirez pour jamais.  
 Nous nagerons dans la joye  
 Et sur sa brillante voye  
 L'Astre étincelant de feux  
 Ne verra jamais paraître  
 Un Roy plus digne de l'estre  
 Ny des Peuples plus heureux.

---

*EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.*

**P**A R Grace & Privilege de Sa Majesté, donné à Versailles le 2.  
Juillet 1693. il est permis à JEAN BAPTISTE COIGNARD,  
Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, & de l'Académie Fran-  
çaise à Paris, d'imprimer, vendre & debiter tous les Discours  
de Prose & Pièces de Poësie qui ont déjà été impriméz, & autres  
que l'Académie voudra faire imprimer à l'avenir ; tant de par elle,  
que dans les receptions d'Académiciens, &c. pendant le temps de  
VINGT ANNÉES, avec défenses à tous autres d'imprimer ou  
réimprimer lesdits Discours de Prose & Pièce de Poësie qui ont  
été déjà impriméz ; & autres que l'Académie composera cy-  
aprés, sur les peines portées à l'original dudit Privilege.

*Registre sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Li-  
braires de Paris, le 6. Juillet 1693. Signé P. AUBOUYN, Syndic.*

